



# Fédération des Employés et Cadres Force Ouvrière

Section fédérale du COMMERCE

## **COMMUNIQUE DE PRESSE**

### **Pour FO, la bataille contre le travail du dimanche continue**

Après sa saisine du BIT, suite au non-respect de la Convention 106 de l'OIT par l'Etat français, FORCE OUVRIERE continue son action pour défendre le repos dominical.

La Section COMMERCE de la Fédération des Employés et Cadres FO attaque les arrêtés sur la mise en œuvre du décret qui permet de remettre en cause le droit au repos dominical dans les Zones Touristiques, les Zones Touristiques Internationales et les Zones Commerciales.

Nous assistons bien à la généralisation du travail du dimanche avec des risques importants sur l'emploi des TPE qui ne pourront pas suivre.

C'est une remise en cause du principe de la loi. La loi sur le repos dominical n'existe plus, c'est la loi sur le travail du dimanche qui nous est imposée par des méthodes antidémocratiques de surcroit.

Pour FO Commerce, seule l'abrogation des lois Macron et Mallié, l'amendement sur l'ameublement et le décret sur le bricolage, reste la seule solution pour limiter les distorsions de concurrence et la mise en danger de l'emploi dans le commerce de proximité.

FO COMMERCE continuera à défendre bec et ongles cette conquête sociale et se félicite des résistances dans les Grands Magasins Parisiens et dans la branche des Grands Magasins et Magasins Populaires.

Paris, le 23 novembre 2015

Contact :

- Christophe LE COMTE - Secrétaire de la Section fédérale du Commerce  
Tél. : 01 48 01 91 33 – 06 68 66 25 24



54 rue d'Hauteville - 75010 PARIS - ☎ : 01.48.01.91.32 - 📠 : 01.48.01.91.98  
Courriel : [commerce@fecfo.fr](mailto:commerce@fecfo.fr)